

Début de la séance à 19h15

Nombre de participant: 15 personnes

Réfèrents de quartier : Mr Gilles JACQUES, Mr Frederic DUFRENOY

Madame Sandrine GODIN est excusé.

Les représentants de la municipalité sont

Madame Christine MASSON responsable de l'agenda 21

Monsieur Dominique ROUSSEL Elu / Service technique / Agenda 21

Agenda 21 s'occupe de tout ce qui est politique environnementales.

Dans *LOOS Le mag* il y a 4 pages afin d'expliquer ce qu'est l'*AGENDA 21*

Monsieur gilles jacques a été interpellé peu avant la réunion par une dame qui réside au parc longchamps
Cette personne à un fils handicapé en fauteuil roulant électrique et celui-ci ne passe plus aux portiques
installé pour éviter la circulation des scooters.

De même que les personnes avec des poussettes, des personnes en vélo, des fauteuil roulants.

L'idée est très bonne , les riverains non plus de problème de circulation de scooter.

Monsieur ROUSSEL explique qu'il existe des portiques différents qui laisse passé les poussettes et les vélo,
mais les scooter passe également.

Monsieur Gilles Jacques nous présente Madame SCHMIT qui *intervenant* pour *l'association des jardins et des hommes*

L'activité principale de l'association et le compostage ainsi que le lombricomposte.

*Questionnement des habitants pour jeter les déchet vert dans leur poubelle, qui est souvent trop petite.

Certains résident du quartier de parc longchamps serait intéressé, par un lieu de compostage unique dans le quartier où ils pourraient venir déposer leurs déchets de jardin en vu d'en faire du composte.

*Problème: Les résidents de la cité de la renaissance nous signales que le mur qui sépare, le sentier de la cité de la renaissance et le terrain à bâtir rue Simone De Beauvoir est fissuré et risque de tombé du coté de la rue du maréchal Joffre.

Ainsi que du lierre qui déborde et envahi le sentier à l'autre extrémité du mur qui gêne les ambulances.

*Une résidente de la rue Georges Potié soulève le problème d'évacuation des eaux pluviales en cas de pluies abondantes, orages, qui provoque des dégâts important chez les riverains (Caves inondées, circulation coupé, etc...). Ainsi que le manque de signalisation en cas de route inondée, et le manque de déviation pour les véhicules.

La séance s'est terminé à 21h15.